



Nachlassverträge - Concordats - Concordati

VD

1. **Débitrice: Résidence Ilot du Parc S.A.**, Route de Taillepied
125, 1095 Lutry
2. **Remarques:** A vous tiers intéressés. Le président du tribunal de
l'arrondissement de l'Est vaudois statuera en son audience du
jeudi 26 novembre 2015 à 15:00 heures, à Vevey, Rue du Mu-
sée 6, 3ème étage, sur la requête de sursis concordataire dépo-
sée par RESIDENCE ILOT DU PARC SA, route de Taillepied
125, 1095 Lutry.
Les créanciers intéressés peuvent se présenter à cette audience
pour y fournir tous renseignements utiles sur la situation du
débiteur.
Le président : Nicolas MONOD

Tribunal d'arrondissement de l'Est Vaudois
Greffes des poursuites et faillites
1800 Vevey

02438965

